

De-ci, de-là

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **36 (1948)**

Heft 752

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266580>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le problème du logement en Orient (1947)

Mme Thibert, ancien chef de section au B.I.T. a été chargée, l'année dernière, de lointaines missions, par l'actuelle Organisation du travail. Elle a étudié de très nombreux problèmes, dans de nombreux pays, parmi les populations industrielles et l'on pourrait l'interroger à longueur de journée, sans se lasser. Bornons-nous à rapporter ici les propos qu'elle nous a tenus sur les conditions de logement de travailleurs de l'industrie, dans les grandes villes ou les centres miniers.

— La question du logement est si brûlante chez nous qu'elle intéressera sûrement nos lectrices.

— Les conditions dans lesquelles vivent là-bas les femmes, les incitera, je pense, à apprécier les privilèges dont elle jouissent ici. Il fait chaud, dans les pays dont nous parlons, pourtant il faut pouvoir se mettre sous un toit, à l'abri des ardeurs du soleil et des pluies diluviennes ; or, aux Indes, les habitations sont en nombre toujours insuffisant parce que la population augmente avec une rapidité déconcertante. Un coup d'œil sur ces chiffres le prouve :

Année	Nombre de maisons	Population	Habitants par maison
1929	32.793	109.380	3,33
1944	33.738	208.914	6

Cette statistique des mines de sel de Khehra présente les mêmes proportions dans les autres districts miniers ou industriels.

— Les maisons, bâtonnées de la dire, sont des cases d'une seule pièce très petite, sans fenêtre. En 15 ans, leur nombre s'est à peine accru et la population a doublé. A Bombay, la situation est pire, 30 % de la population vit à raison de 10 à 20 personnes par pièce.

— Et à la campagne ?

— Certes à la campagne, la situation est meilleure, mais dans les plantations, les douvras des travailleurs sont misérables et trop petites. Comme dans les centres miniers, la direction des plantations de thé ou de café est obligée de fournir un logement aux ouvriers et à leur famille si elle ne veut pas les voir regagner promptement leur village natal. On compte généralement 4 à 5 habitants par pièce et souvent 8, 10 ou même 14.

— Cette pénurie de logement est-elle particulièrement à l'Inde ?

— Non, on la retrouve aussi dans les centres miniers ou dans les plantations d'Indochine. Là, cependant, nous avons été agréablement frappés par les ombrages disposés au-dessus des habitations, l'existence y est ainsi moins étouffante.

Quant à la surpopulation dans une grande ville de Chine, comme Shanghai, elle dépasse ce que l'on peut imaginer. Elle a été provoquée par l'afflux des réfugiés vers la concession internationale, au début de la guerre sino-japonaise et elle ne s'est pas atténuée. La petite maison chinoise se compose généralement de deux pièces au rez-de-chaussée et de deux pièces au premier, on y héberge 2, 4, 6, 8 familles, le locataire principal ayant trouvé avantageux de diviser les pièces de façade par des parois médianes horizontales et verticales. Ainsi parfois, une famille entière est logée dans un cube de deux à trois mètres de côté, sans fenêtre.

— Autorise-t-on des conditions semblables ?

— Non, mais on est bien obligé de les tolérer en attendant de construire de nouveaux immeubles dont le loyer risque d'être trop cher pour les salaires d'ouvriers.

— Dans ces humbles logis que vous nous décrivez si pauvres, les femmes font-elles le ménage ?

— Elles n'ont pas les mêmes travaux que les Européennes. Le mobilier presque absent ne donne pas de peine à entretenir, mais tout ce qu'elles ont à faire est long et compliqué. Pas de lits, on couche à même le sol, en Chine sur un plancher, aux Indes sur la terre, quelques nattes ou chiffons suffisent aux dormeurs, mais il faut aller chercher l'eau, et faire de longues queues avant de remplir sa cruche. On cuisine, en Chine, à l'intérieur de la maison, sur de petits réchauds à charbon de bois, aux Indes, sous l'aube. On cuit du riz, on pétrit des galettes, mais auparavant, il faut avoir pilé le grain pour obtenir la farine.

Comme il n'y a pas d'égoûts et que la ménagère hindoue tient pourtant son intérieur minutieusement propre, elle doit vider hors de la maison les immondices et les eaux usées, c'est ce qui donne à ces quartiers, leur aspect sale et leur odeur nauséabonde, absolument contrairement au goût des habitants qui, dès qu'ils ont de l'eau, s'empresse à leurs lessives et à leurs ablutions.

— De telles visions sont déprimantes, n'est-ce pas ?

— En effet, mais les visions d'avenir réconfortent. Le gouvernement hindou, après enquêtes scrupuleuses et complètes, a commencé d'exécuter des plans d'amélioration qui sont excellents.

— Comment trouvera-t-on les moyens de les financer ?

— Grâce à un fonds de bien-être alimenté par les entreprises minières et industrielles elles-mêmes. On doit d'abord fournir de l'eau saine en quantité suffisante et ne pas se contenter de l'eau pompée hors des mines ; on construira des bungalows de deux pièces, pourvus de fenêtres, avec un auvent pour la cuisine et la lessive, et des égoûts. On aménagera ces habitations nouvelles en véritables cités ouvrières, avec école, hôpital, salle de réunion, etc.

Quant à la Chine, épuisée par la guerre et ses destructions, ce sera peut-être plus long pour elle d'améliorer la maison ouvrière. Notons, cependant que, dans sa plus grosse industrie, les tissages, où la main-d'œuvre est féminine pour le 80 %, les fabriques logent généralement les ouvrières dans des dortoirs où les conditions d'air et de lumière sont normales. C'est la vie de la riche, mais elle ne semble pas être la curiosité intellectuelle : les ouvrières envahissent les cours du soir qui leur sont offerts, elles s'instruisent avidement.

— D'une manière générale, les femmes d'Asie s'intéressent-elles aux améliorations de logement ?

— Certainement, quand elles ont des responsabilités politiques et il y en a aux Indes d'assez nombreuses qui font partie des parlements locaux et centraux, et parfois même du gouvernement comme Mme Pandit (sœur du premier ministre Nehru) qui est le ministre des affaires sociales des Provinces unies. J'ai assisté moi-même, à une séance du

Parlement de Madras, présidé par une vice-présidente, en fonction ce jour-là.

Espérons qu'elles réussiront à modifier la situation actuelle, car la femme sent profondément que le problème du logement est un des plus essentiels de la civilisation, puisqu'il abrite la cellule initiale, la famille. La santé, l'hygiène, la morale, l'éducation, l'avenir enfin des êtres dépendent des conditions normales ou anormales offertes à la famille.

Rééducation des jeunes filles en danger moral¹

Quelles sont ces jeunes filles ? D'où viennent-elles ? D'après les recherches faites par Mlle Contesse, il s'agit d'enfants moralement abandonnés ; le 93 % sortent de milieux où règne le désaccord où il n'y a aucune retenue, ni dans la conduite, ni dans le langage. Ailleurs, c'est la mère absente, obligée de travailler, ce sont les tares héréditaires, dont l'alcoolisme.

En 1886, grâce au fonds du Sou Joséphine Butler, fut créé, à Neuchâtel, l'asile de la Ruche, qui, d'abord, hébergeait des femmes du Val de Ruz, puis, et depuis lors, des jeunes filles. Pour équilibrer le budget, celles-ci étaient occupées à des travaux de blanchissage mais plus tard, on put leur faire faire un apprentissage ménager, suivre des cours de puériculture, d'instruction civique, visiter des établissements. Gymnastique, jardinage en été, aide aux paysans font partie du programme. On tient à ce contact avec l'extérieur pour leur aider ensuite, à la sortie de l'asile, à faire un bon usage de la liberté.

Donc semi-liberté d'abord, et jusqu'ici les résultats en ont été satisfaisants.

Ainsi que le dit ensuite M. Veillard, président de la Chambre pénale des mineurs du canton de Vaud, sous la direction duquel a été préparé le travail de Mlle Contesse, parmi ces jeunes filles amorphes ou immorales qui on s'efforce de relever, il en est sur lesquelles on n'a aucune prise. L'affectivité peut beaucoup dans les cas de ce genre ; il en est qui sont guéries par le mariage.

M.-L. P.

¹ Travail de diplôme présenté à l'Ecole d'études sociales de Genève, par Mlle Hélène Contesse.

Salaires féminins en Grande-Bretagne

Pour quelles raisons les femmes sont-elles moins bien payées que les hommes ? Une commission royale a étudié la question. Elle est arrivée à la conclusion — du moins dans sa majorité — que, dans l'ensemble, les hommes représentent une « valeur générale » plus élevée, parce qu'ils sont plus ponctuels, plus disciplinés ; ils s'absentent moins souvent et recourent dans une moindre forte mesure aux institutions sociales, aux assurances, etc. La minorité de la commission, qui exprimait la manière de voir des syndicats, s'est refusée à conférer une aussi grande importance à cet argument. Elle relève avant tout que l'inégalité des salaires est devenue une mauvaise habitude, un préjugé que les périodes de chômage favorisent.

Depuis quelque temps, le degré d'organisation plus élevé des femmes a permis de

Et quand je dis disponible, je l'entends dans le sens total du mot. Prête, non seulement quand on se sent « disposé », mais à chaque instant. Prête à examiner tous les cas ; prête à résoudre toutes les questions.

Son activité englobe toutes les possibilités ouvertes à une vocation féminine. On a recours à la sœur pour les soins à donner aux malades, et pour l'exécution quelquefois délicate d'une ordonnance. Elle prodigue les soins aux bébés. Souvent, le jeudi pour soulager les mamans, elle promène les enfants. Elle s'occupe aussi du vestiaire et de la distribution des vêtements à Noël. Certaines personnes âgées ou impotentes lui confient la gérance de leurs petits comptes.

Les isolés, les impotents, les vieillards se trouvant dans l'impossibilité de subvenir à leur entretien, sont signalés soit par le pasteur, soit par un membre du Conseil de paroisse, soit par des voisins bienveillants ou par les médecins. A ceux qui reçoivent une pension, c'est à la sœur qu'en incombe la distribution et le soin de vérifier la situation du pensionné, ainsi que de contrôler la véracité des renseignements reçus.

C'est encore à la diaconesse que l'on fera appel pour le transport d'un malade dans une maison hospitalière ; pour les nombreuses démarches que nécessite l'admission des vieillards dans une maison de retraite. Ces formalités à accomplir sont quelquefois très délicates et demandent infiniment de doigté. Il faut convaincre le malade sans pourtant frustrer ses sentiments les plus intimes. C'est un

conclure des accords qui réduisent sensiblement l'écart entre les salaires masculins et féminins. La brochure de la C.G.T. britannique conclut que le principe : à travail égal, salaire égal ne concerne pas seulement les femmes. Les salaires inférieurs de femmes exercent une pression constante sur le niveau général des gains.

DE-CI, DE-LÀ

Un ami de la première heure.

Monsieur Georges Wagnière ancien rédacteur en chef du « Journal de Genève », ancien ministre de Suisse à Rome, qui vient de mourir, était un partisan convaincu du suffrage féminin. Le « Mouvement féministe » se devait de rappeler l'appui fidèle que le défunt et Mme Georges Wagnière ont toujours apporté à notre cause.

Un geste suffragiste.

La délégation genevoise à la manifestation du 2 mai, a été gracieusement transportée à Berne en autocar par l'entreprise de transport Anderset-Dubois, dont la directrice est membre de l'Association genevoise pour le suffrage féminin.

A travers les Sociétés

Dans les sections

Dans sa séance mensuelle du 22 avril, au Lyceum, la section de Lausanne a entendu avec intérêt un exposé plein de verve de Mme Nicoud-Charpillod, secrétaire du comité d'action neuchâtelois pour le suffrage féminin, sur la récente campagne et la votation du 14 mars. Mme Nicoud a fourni aux Lausannoises des détails, des renseignements fort intéressants, et tiré la leçon de cette expérience, qui peut servir ailleurs. Il en résulte que la propagande, tant individuelle que collective, doit être renforcée, qu'il ne faut manquer aucune occasion d'affirmer la nécessité d'accorder aux femmes le suffrage féminin. Les bons arguments en faveur de cette réforme ne manquent pas. Tant que la moitié du corps électoral et que la moitié des femmes ne sont pas acquises au suffrage féminin, nous enregistrons des échecs. Evidemment ! Mais les campagnes suffragistes sont de bons moyens de propagande, et si les échecs impressionnent fortement les électeurs et surtout les chefs de gouvernements, qui n'aiment pas à être battus, ils ne rebutent pas les suffragistes qui luttent de-

Au **Bébé** La MAISON des BELLES LAINES et des Sous-vêtements de qualité

Vevoy
Rue d'Yver
N. 112

Mesdames ! Pour vos fleurs **Hirt**

4, rue de la Fontaine - Genève
Téléphone 5.01.60

La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Éléance
5 0/10 escompte en tickets jaunes
17, Cours de River, Angle Boulevard Helvétique, 30

véritable drame qui se joue entre ce vieillard, qui ne peut pas quitter un logis qui lui est cher et où tant de souvenirs le rattachent, et la nécessité qu'il y a à lui donner les soins que réclament son état et qu'il ne peut recevoir chez lui.

Les visites que fait la sœur aux malades et aux infirmes, qui souffrent de leur solitude, sont toujours les bienvenues. Ces isolés se mettent alors à parler en toute simplicité, car il savent que c'est auprès de leur sœur compatissante qu'ils trouveront le plus de réconfort, et que c'est dans le tablier de l'humble servante du Seigneur qu'ils pourront déposer leur cœur tourmenté. Elle pénètre ainsi dans tous les milieux, elle connaît toutes les misères, elle reçoit toutes les confidences, mais pour une sœur-visitante, le malheureux dont elle voit le « cœur mis à nu » n'est plus que son prochain qui réclame ses soins.

T. Montréal.

quable qui mit tous ses dons au service du prochain.

Aussi est-ce un peuple tout entier qui aujourd'hui lui rend hommage. Lorsque, le 15 avril, on célébra le service funèbre, au Grossmünster à Zurich, non seulement la foule emplissait le sanctuaire, mais, la nef était un véritable mer de couronnes de fleurs qui avaient été envoyées de tous les milieux, de tous les cercles de notre population. Cette cérémonie restera inoubliable pour tous ceux qui y ont assisté ; dans une splendeur de fleurs et de lumière on entendit le pasteur Karl Zimmermann, puis le Dr Hans Mätteli, au nom de l'industrie, le colonel brigadier Bolliger, au nom de l'armée, Mlle Elisabeth Nägeli, au nom des femmes suisses, dire la reconnaissance de notre patrie envers cette femme d'élite.

(D'après le Schweizer Frauenblatt.)

Vocation de femme

La sœur-visitante

On en parle souvent, mais peu de personnes savent exactement ce que c'est qu'une sœur visitante. Et vous-même le savez-vous ? Même parmi les protestants, beaucoup l'ignorent.

Il convient tout d'abord de préciser que la sœur-visitante est une diaconesse, et que

le ministère de diaconesse de paroisse date de l'Eglise primitive. Les jeunes filles qui se vouent à cette vocation reçoivent une instruction qui les rend aptes à secourir les malades, les infirmes et tous les déshérités de la vie. La Suisse possède plusieurs maisons où les jeunes sœurs — après trois ans d'études — passent un examen pour l'obtention d'un diplôme d'infirmière.

Mais l'activité des diaconesses ne se borne pas uniquement à soigner les malades. Il y en a qui se destinent plus spécialement à la puériculture. Quelques-unes sont institutrices ; d'autres assument l'administration des hôpitaux, asiles, orphelinats, sanatoria, etc., et elles s'occupent à la fois des bureaux, des cuisines, des buanderies, des jardins, des laboratoires ou des pharmacies. Sans parler encore de celles qui secondent les missionnaires en terre païenne.

Les diaconesses qui nous intéressent ici sont celles qui travaillent au service d'une mission intérieure, c'est-à-dire, les sœurs de paroisse. Le ministère de la diaconesse est reconnu par l'Eglise au moment où, après cinq ans de noviciat, elle reçoit la consécration à un véritable ministère organisé professionnellement comme un service de Dieu.

La journée d'une sœur de paroisse pourrait paraître bien longue à ceux qui n'en ont pas l'habitude. C'est qu'il ne s'agit plus de la journée de huit heures, nous en sommes bien loin, car celle de la sœur n'a pour ainsi dire ni commencement ni fin. Elle doit être disponible à tout heure de la nuit et du jour.